

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 13 décembre 2023 à 19 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SORBIERS s'est réuni en session ordinaire, salle des délibérations, sous la présidence de Mme Marie-Christine THIVANT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Date de convocation : 7 décembre 2023

PRESENTS : Mmes et MM Marie-Christine THIVANT – Jacques VALENTIN - Martine NEDELEC - Alain SARTRE - Nadine SAURA – Olivier VILLETTELLE – Catherine KOCZURA – Dominique BERNAT - Viviane NEEL – Monique JOASSARD – Christophe FARA – Gérard ROUCOUSE – Mireille GILBERTAS – Nathalie COUCHOT - Eric GALLOT – Xavier MULLER – Séverine ALLEGRA – Ludivine VIOLOT – Marlène DI PIAZZA-TALLON – Sylvain DUPLAY – Mylène CHARLES-KORZENIOWSKI - Jocelyne GAGNAL-PIZOT – Julien BONNETON – Marie-Hélène MASSON – Christophe BERGERAC

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Mmes et MM Michel JACOB - Jean-Claude DELARBRE - Adeline DELMAS – Sarah VALLUCHE

PROCURATIONS : M. Michel JACOB à M. Olivier VILLETTELLE
M. Jean-Claude DELARBRE à M. Dominique BERNAT
Mme Adeline DELMAS à M. Julien BONNETON
Mme Sarah VALLUCHE à Mme Jocelyne PIZOT-GAGNAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Viviane NEEL

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES : MISE À JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)/CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Par délibération en date du 29 mars 2023, le Conseil Municipal a voté les créations et modifications des Autorisations de Programme pour les opérations ci-dessous :

N°	Libellé opération	Autorisation de programme	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
6	Rénovation de la mairie	1 405 000 €	21 054 €	89 225 €	301 510 €	828 211 €	105 000 €	60 000 €		
8	Rénovation de la salle Chabrol	1 155 240 €	18 990 €	2 250 €	0 €	0 €	34 000 €	0 €	0 €	
9	Construction d'une médiathèque - tiers lieu	2 750 000 €	0 €	0 €	0 €	20 000 €	50 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	680 000 €
10	Boucle nature du Val d'Onzon	362 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	80 000 €	140 000 €	142 000 €	

11	Complexe sportif	3 760 000 €						60 000 €	1 700 000 €	2 000 000 €
12	Extension H. REEVES	360 000 €						120 000 €	240 000 €	

Afin de prendre en compte l'avancée des études et des travaux, il est proposé de procéder à un ajustement du montant et de l'échéancier de ces AP/CP tels que présentés ci-dessous. L'échéancier des Autorisations de Programme est prévisionnel et pourra varier en fonction de l'avancée des études et des travaux.

N°	Libellé opération	Autorisation de programme	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
6	Rénovation de la mairie	1 405 000 €	21 054 €	89 225 €	301 510 €	828 211 €	105 000 €	41 263 €	18 737 €	
8	Rénovation de la salle Chabrol	1 155 240 €	18 990 €	2 250 €	0 €	0 €	34 000 €	0 €	0 €	
9	Construction d'une médiathèque - tiers lieu	2 750 000 €	0 €	0 €	0 €	20 000 €	50 000 €	100 000 €	1 800 000 €	780 000 €
10	Boucle nature du Val d'Onzon	362 000 €	0 €	0 €	63 030 €	0 €	63 030 €	65 000 €	170 940 €	
11	Complexe sportif	3 760 000 €						30 000 €	1 730 000 €	2 000 000 €
12	Extension Hubert REEVES	360 000 €						20 000 €	270 000 €	70 000

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9,

Vu la délibération n°2023- 058 du 29 mars 2023 portant autorisations de programme et crédits de paiement.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les montants des Autorisations de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que fixés ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

La Maire,

Marie-Christine THIVANT



Pour extrait certifié conforme,
Sorbiers , le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Viviane Neel', is written over a horizontal line.

Viviane NEEL

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification.